

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mai, à vingt et une heures, le Conseil Municipal s'est réuni, à la mairie de Molières, sous la présidence de M. Alexandre LACOSTE, Maire.

Monsieur LACOSTE ouvre la séance à 21h00 et procède à l'appel des membres.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : Monsieur CASTANG Jean-Claude, Mme COOLEMAN Colette, Messieurs COUTOU Anthony, LACOSTE Alexandre, LAYMOND Éric, MARTIN Patrick, TRAVERT Rodolphe, VEYSSIERE Xavier.

Absents excusés : Monsieur BESSE Kevin, BESSE Hubert,

Absents : Monsieur KOEGLER Jean

M. Patrick MARTIN est désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1/ Approbation du compte-rendu de la séance du 2 avril 2025

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité ; il est signé en séance.

2/ convention adhésion service médecine Centre de Gestion de la Dordogne

Le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il convient de renouveler la convention d'adhésion au service médecine et préventive du Centre de Gestion de la Dordogne.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents approuve le renouvellement de la convention.

3/ Convention participation risque prévoyance Centre de Gestion de la Dordogne.

Monsieur le Maire, rappelle qu'une participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents est désormais obligatoire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- Adhérent à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » conclue entre le Centre de Gestion de la Dordogne et le groupement MNT – RELYENS, à compter du 1^{er} juillet 2025 ;
- Accordent la participation financière de l'employeur aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité, en activité, ayant adhéré au contrat issu de la présente convention de participation portant sur le risque « Prévoyance » ;

Fixent le niveau de participation financière de la collectivité à hauteur de 7€ par agent et par mois, pour chaque agent adhérent au contrat découlant de la convention de participation

4/ Subvention association Comité de Jumelage Obenheim

Monsieur Martin expose le programme d'accueil des alsaciens d'Obenheim dans les communes jumelées d'Alles s/ Dordogne, Cadouin et Molières les 6, 7, 8 et 9 juin prochain.

Cette organisation entre les 3 communes s'appuie sur le comité de jumelage existant d'Alles s/ Dordogne. Les statuts de l'association vont évoluer afin d'y inclure les communes de Cadouin et de Molières, ce qui évitera d'avoir 3 comités pour un seul jumelage.

Il propose donc de verser une subvention de fonctionnement au comité de jumelage pour l'organisation de cette réception.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents approuve et décide de verser une participation à hauteur de €.

5/ Demande de subvention DETR Travaux d'aménagement et de sécurisation de la Place de la Bastide tranche 2

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une partie du projet d'Aménagement de la place de la Bastide a déjà été réalisé avec succès. Afin de continuer à sécuriser et à valoriser la place il convient désormais de lancer les travaux pour une deuxième tranche.

Le montant estimé des travaux et fournitures pour cette opération est de 98 876.73€ H.T.

Le Maire explique qu'il est possible de solliciter des subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, sollicite une subvention auprès de l'Etat, à hauteur de 40% des travaux H.T. pour les travaux d'aménagement de la Place de la Bastide tranche 2.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents approuve

6/ Sécurisation du stationnement devant l'école

Monsieur le maire expose des désagréments rencontrés par une voisine de l'école, et le besoin de renforcer la sécurité des enfants à cause des véhicules garés devant le portail de l'école.

Il est proposé de sécuriser l'accès piéton des élèves par une protection par exemple par des bacs à plantes ou à fleurs. Une étude va être réalisée dans ce sens.

7/Questions diverses

7.1/ Signalisation : rajouter un panneau prioritaire dans la descente de la rue du 8 mai 1945.

7.2/ Meilleurs Apprentis de France : 40^{ème} concours meilleur ouvrier de France, Jordan Montheil est médaillé d'or, en maintenance des véhicules option motocycles. Il est proposé de le mettre en valeur via panneau pocket.

7.3/ Tracteur communal : Tracteur de Laurent à vendre dans le cadre de son renouvellement. Publication sur Panneau Pocket afin de privilégier la vente à la reprise.

7.4/ Travaux d'entretien de voirie de la CCBDP : réfection des routes : route des 2 seigneuries (VC n°204), Le Mayne (VC n°207), Les Bories (VC n°211), Chemin rural de la Couronnade, Le Placial (VCn°201)

2^{ème} coupe de l'herbe au bord des routes fin juillet

7.5/ Attribution d'une subvention : suite à la demande effectuée le 24 décembre 2024 d'une subvention au titre de la DETR pour la construction d'une halle Place de la Bastide, la commune a reçu une attribution de 35% du montant HT des travaux, soit la somme de 12 784,45€.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 05.

Signatures :

LACOSTE Alexandre

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A. Lacoste', written over a horizontal line.

MARTIN Patrick

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Martin', written over a horizontal line.